



La formation au service de l'innovation managériale.

VIVEA, fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant **organise un atelier national intitulé « La formation au service de l'innovation managériale »**. Au programme, **deux tables rondes** :

- **Quels besoins en compétences des employeurs agricoles pour mieux accueillir et fidéliser les nouveaux profils de salariés ?**
 - > **Jean-Noël DEPEYROT** - Chargé de mission au Centre d'Études et de perspectives du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 - > **Emmanuel BEGUIN** - Chef du service Approches Sociales en Elevage – Institut de l'Elevage
 - > **Pierre-Yves Le BOZEC** - Eleveur laitier, Président de la Fédération Française des Groupements d'Employeur Agricoles et Ruraux
 - > **Jérôme VOLLE** - Vigneron, Président de la Commission Nationale Emploi de la FNSEA

- **Comment accompagner par la formation l'innovation managériale en agriculture ?**
 - > **Céline CAMGRAND VILA** - Agricultrice, associée, Paysans de Rougeline, en charge des ressources humaines
 - > **Thomas LIGAVAN** - Chargé de mission Emploi Formation FRSEA Bretagne
 - > **Nona BARAZER** - Formation au management des chefs d'exploitation – SODIMEDIA

Avec l'intervention de **Maurice THEVENET** – Professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) et ouverture par **Marianne DUTOIT** - Présidente de VIVEA.

VIVEA vous invite à participer à ces échanges qui se dérouleront à DESKEO Champerret :

Mercredi 8 novembre 2023 de 14h à 17h30
9 boulevard Gouvion-Saint-Cyr – 75017 PARIS
M3 – Porte de Champerret / Parking Indigo Porte de Champerret

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire en présentiel à l'évènement



À propos de VIVEA

VIVEA est le fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant, habilité par arrêté ministériel le 30 novembre 2001. Il développe leurs compétences en proposant une offre de services adaptée à leur projet.

VIVEA est un fonds mutualisé mis en place par la profession agricole créé par convention entre les 4 syndicats représentatifs : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne et Coordination rurale ; et 2 organisations agricoles à vocation générale : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA).

Missions de VIVEA

Nous développons l'accès à la formation et les compétences des chefs d'entreprise agricole en :

- > Mutualisant les contributions formation des chefs d'entreprise agricole.
- > Finançant les formations.
- > Anticipant et analysant les besoins en compétences.
- > Développant et assurant une offre de services de qualité.
- > Mobilisant les cofinancements nationaux et européens.

Chiffres clés de VIVEA

Avec plus de 529 000 chefs d'entreprise agricole, conjoints collaborateurs, aide-familiaux et cotisants de solidarité, VIVEA accompagne et finance chaque année près de 150 000 personnes pour près de 2 millions d'heures de formation.

- 650 élus
- 34 comités régionaux et territoriaux
- 1 700 prestataires de formation référencés
- 70 collaborateurs

Chiffres clés des formations labellisées « Bien-être animal »

- Depuis le 1er janvier 2022, 1337 formations ont été labellisées par les équipes VIVEA.
- 7 600 stagiaires ont été formés

Contact presse : Service communication - 01 56 33 29 01 - communication@vivea.fr